

Pour toute question contactez-nous :

## Mairie de Canly

Secrétariat ouvert

Mardi de 9h à 12h et de 15h à 18h

Jeudi de 9h à 12h

Vendredi de 9h à 12h et de 15h à 18h

Tél : 03 44 83 97 72

Mail : [accueil@canly.fr](mailto:accueil@canly.fr)

## Pour les questions relatives aux travaux d'assainissement CCPE

Accueil ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Tél : 03 44 41 31 43

Mail : [contact@cc-pe.fr](mailto:contact@cc-pe.fr)



## — INFO — TRAVAUX OCTOBRE 2024

### ECLAIRAGE NOCTURNE

L'éclairage public nocturne avait été supprimé en octobre 2022 suite à une forte hausse des coûts énergétiques.

En concertation avec mon équipe municipale et le SEZEO (syndicat d'électricité), j'ai décidé de mener une étude pour maîtriser le coût de l'éclairage public tout en apportant une certaine sécurité aux habitants. Nous en sommes arrivés à la conclusion de remplacer la totalité des lampes par l'installation de lanternes à led beaucoup moins énergivores. Les travaux subventionnés à hauteur de 80% sont actuellement en cours.

Ainsi, j'ai le plaisir de vous annoncer que **l'éclairage nocturne sera prochainement rétabli.**

L'intensité sera réduite de 50% pour une dépense équivalente à l'extinction avec des lanternes classiques.



## TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT

### - RUE DE LA GARE ET DÉVIATION -

La Communauté de Communes de la Plaine d'Estrées va entreprendre des travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement rue de la Gare.

Ces travaux seront réalisés en route barrée du :

**23 octobre au 20 décembre 2024**

**DEVIATION**

Une déviation sera mise en place durant cette période.



## TOITURE ET ISOLATION

### - REFECTION DE L'AILE SUD - COMBLES DE LA MAIRIE -

Les travaux de réfection de l'aile Sud de la toiture et l'isolation des combles de la mairie a **débuté le 7 octobre 2024**.

Ces travaux seront réalisés par l'**entreprise de couverture canlysiennne Johnny MENON**.

Afin d'assurer la sécurité de tous, un cheminement pour l'accès à la mairie et à la bibliothèque a été mis en place.

**L'accès à la mairie se fera par l'entrée habituelle lorsque l'entreprise travaillera sur l'arrière de la toiture, le portail principal sera donc ouvert.**

**L'accès à la mairie se fera par la cour arrière quand l'entreprise travaillera sur la façade donnant sur la rue. Dans ce cas, je vous invite à entrer par le porche de la salle communale et suivre le fléchage.**

**L'accès différencié à la bibliothèque se fera systématiquement par la cour arrière de la mairie.**

Le chantier **devrait s'achever fin novembre 2024**.

Le Maire  
Lionel GUIBON